

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUIN 2023

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, FETIS Sandrine, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIOUX-DELAGE Mathieu , GEMEAU Stéphane, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe.

Excusés : M PETUREAU Jean-Paul,

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme MEILLAT Marie-Odile

### 1 - Délibérations

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2023,
- En 2022, le Département avait attribué une aide de 28 000 € pour la réhabilitation et l'extension de la salle du Moulin de la Cour, mais notre dossier n'avait pas été retenu pour la subvention d'Etat. Aussi, en concertation avec les services du Département, étant donné que les travaux se réaliseront sur les exercices 2024 et 2025, il est proposé d'annuler la subvention 2022 et de redéposer deux demandes en 2023 et 2024 pour les deux phases de travaux : avis favorable unanime,
- Les loyers commerciaux (boulangerie et Comptoir des Lions) sont révisibles en juillet en fonction de la variation de l'indice de la construction du 4<sup>ème</sup> trimestre. Ainsi L'augmentation devrait être de + 6.29 %. En raison du contexte économique difficile pour les commerces, le conseil municipal décide de ne pas appliquer la revalorisation et propose de fixer, par avenant aux baux concernés, la date de révision au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année,
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Comptoir des Lions a ouvert un rayon boucherie et remis en service le laboratoire. Au moment de la découpe des viandes, un abaissement de la température à 8 ° est nécessaire. L'association souhaite installer une climatisation dans ce local (le devis est de 3562.29 € HT) et sollicite une participation de la commune pour cet équipement. Le conseil municipal décide d'attribuer une participation de 30 % du HT, soit 1068 € et précise qu'en cas de cessation d'activité, la climatisation restera propriété de la commune,
- Présentation du rapport annuel établi par Charente Eaux sur le prix et la qualité du service public « Assainissement collectif », exercice 2022. Approbation du document consultable en mairie,
- Adhésion à la nouvelle convention de services facultatifs du CDG de la fonction publique territoriale pour l'accompagnement des collectivités dans la gestion des ressources humaines. L'adhésion est gratuite, seules, les éventuelles prestations seront soumises à tarification.

### 2- Décisions diverses,

- La Direction Départementale des Territoires a transmis un courrier indiquant que l'étude d'aide à la décision sur les ouvrages transversaux portée par le SIGIV et déclarée d'intérêt général a relevé un ouvrage construit en travers du Goire à Lésignac, faisant obstacle à la continuité écologique. Dans les archives de la DDT, ce seuil n'apparaît pas avoir été autorisé. Il est demandé à notre collectivité de le supprimer dans les meilleurs délais. Monsieur le Maire indique qu'il sera nécessaire d'effectuer une demande d'autorisation avant toute intervention,
- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été contacté pour une demande de contrat d'apprentissage « espaces verts ». Ce contrat constituerait une augmentation conséquente de la masse salariale pour notre collectivité qui offre déjà chaque année, un emploi d'été d'une semaine à 8 à 10 jeunes de la commune. De plus, les services techniques ne sont pas en mesure de proposer une activité espaces verts pendant toute l'année (peu d'activité de novembre à mars). Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

### 3 – Informations diverses

- Un point financier est présenté sur les dépenses et les recettes du budget général à la date du conseil municipal. En ce qui concerne l'investissement, divers travaux et acquisitions ont été réalisés suite au vote du budget du 6 avril : Remplacement du moteur des cloches de l'Eglise, achat d'un moule pour les têtes de buses, d'un lamier, d'un sécateur électrique, de nouvelles chaises pour la salle des fêtes ; Mise aux normes

de la salle des fêtes suite aux préconisations de la commission de sécurité, changement de menuiseries aux vestiaires de l'association sportive, modification de l'entrée du camping municipal qui est maintenant située sur la Route Départementale...

- Une consultation est en cours pour la future maîtrise d'œuvre de la réhabilitation et l'extension de la salle du Moulin de la Cour,
- L'enquête publique pour la demande d'achat de terrain communal à la Ficherie, le déclassement de portions des voies communales de Chez Bony et Pissechien se déroulera du 10 au 26 juillet,
- Les travaux de sécurisation du Bourg se dérouleront du 10 au 13 juillet. Pendant cette période, la circulation sera interdite aux véhicules de plus de 3.5 tonnes, y compris aux engins agricoles. Un courrier a été adressé aux principaux usagers concernés,
- Travaux FDAC : Cette année, des travaux sont prévus sur la voie communale du Pît, sur la voie communale allant de la RD 948 à la Touderie, sur les voies communales du Pensard et des Places pour un montant TTC de 46222.45 €, avec une reste à charge pour la commune de 21 949.85 €,
- Les 8 emplois d'été ont été reçus le vendredi 23 juin à l'atelier technique. Chaque jeune travaillera une semaine sur la période du 26 juin au 25 août,
- Suite au passage de la commission de sécurité pour la salle des fêtes du Bourg, les travaux préconisés ont été réalisés en vue de sa mise aux normes,
- Le conseil d'école s'est réuni le 22 juin. Les effectifs sont stables pour la prochaine rentrée (40 en maternelle et 62 en primaire) et de nouvelles inscriptions ont été enregistrées depuis cette date. A la rentrée, la Région assurera complètement la compétence transport scolaire. Des informations ont été adressées aux familles pour qu'elles effectuent leurs démarches d'inscription,
- Depuis les travaux de rafraîchissement du gîte, le nombre de réservations a sensiblement augmenté. Pour les six premiers mois de l'année, il a rapporté 3137 €.

#### 4 - Prochaines réunions :

- Ouverture des plis de la consultation pour la maîtrise d'œuvre : mercredi 26 juillet 14 h,
- Commission des travaux : samedi 1<sup>er</sup> juillet à 9 h,
- Kermesse et feu de St-Jean au Moulin de la Cour : vendredi 30 juin à 19 h,
- Spectacle des écoles : mardi 4 juillet 18 h 15 mn,
- Côte de bœuf de l'association sportive : dimanche 9 juillet à 12 h,
- Réunion Charente Eaux pour l'étude sur les lagunes : jeudi 20 juillet à 14 h à la mairie.

#### **Prochain Conseil municipal : jeudi 7 septembre 2023 à 20 h 30**

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30 mn.